



## Question sur un achat de bien

Par **MISSISTER**, le **10/03/2011** à **21:42**

Bonjour,  
voilà je souhaite acheter une voiture et je voudrais savoir si je peux ou pas lors de l'achat de mettre la voiture sur mon nom de jeune fille et pas sur mon nom marital.  
merci pour toute réponse

Par **amajuris**, le **11/03/2011** à **11:13**

bjr,  
une femme mariée conserve son nom de jeune fille.  
le nom du mari n'est qu'un nom d'usage.  
regardez votre carte d'identité, il est écrit votre nom de jeune fille puis ensuite épouse x.  
cdt